

SAINTETÉ DE DIEU, SAINTETÉ DE L'ÉGLISE DANS LA 1^{ÈRE} ÉPITRE AUX CORINTHIENS

Michel QUESNEL

Original rebut: 01/09/2020
Data acceptació: 06/04/2021

Adreça: 17 rue de la Vieille
69001 LYON (França)
E-mail: mq42@orange.fr

Resum

Tot i que Déu mai no és declarat sant en la Primera Carta als Corintis, la seva santedat s'adquireix culturalment. Pel que fa a l'Església, es tracta de l'Església local. Cada creient en Crist és sant mentre ha de ser-ho. El seu cos és un santuari, igual que el cos eclesial, que acull l'Esperit Sant o Déu mateix. Pau juga amb els tres significats de l'expressió «cos de Crist»: és el cos històric de Jesús crucificat; ell és el cos eucarístic beneït en el sopar del Senyor; és el cos eclesial que sempre s'ha de construir. No servir a aquest últim és, en certa manera, unir-se als botxins que van crucificar Jesús. Això es tradueix en un requisit ètic fonamental, el principal motor del qual és l'agape. Estimar els germans no és un camí cap a la santedat, és una conseqüència del fet que tot cristià és sant i l'Església és santa.

Paraules clau: Santedat, primera carta als corintis, Ecclesiologia, Cos de Crist, agape.

Abstract

Although God is never declared a saint in the First Epistle to the Corinthians, his holiness is culturally acquired. As for the Church, it concerns the local Church. Every believer in Christ is holy while having to become so. His body is a sanctuary, as is the ecclesial body, housing the Holy Spirit or God himself. Paul plays on the three meanings of the expression "body of Christ": it is the historical body of Jesus crucified; it is the blessed eucharistic body at the Lord's supper; it is the ecclesial body which is always to be built. Not serving the latter means, in a way, joining the executioners who crucified Jesus. This results in a fundamental ethical requirement, the main driving force of which is agape. Loving your brothers is not a path to holiness, it is a consequence of the fact that every Christian is holy and that the Church is holy.

Keywords: Holiness, First Letter to Corinthians, ecclesiology, body of Christ, agape.

Précédé de son article, le substantif « saints », au pluriel (οἱ ἅγιοι), est pour Paul une façon courante de désigner les fidèles dans l'Église de Corinthe. L'Apôtre l'utilise dès les premières lignes de la 1^{ère} épître aux Corinthiens. Il est associé au verbe correspondant, « sanctifier » (ἀγιάζω), employé à la voix passive :

Paul, appelé [à être] apôtre du Christ Jésus par volonté de Dieu, et Sosthène le frère, à l'Église de Dieu qui est à Corinthe, aux sanctifiés (ἀγιάζω) en Christ Jésus, appelés [à être] saints (ἅγιοι) avec tous ceux qui invoquent le nom de notre Seigneur Jésus Christ en tout lieu, leur [Seigneur] et le nôtre, grâce pour vous et paix de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus Christ (1Co 1,1-3).¹

L'emploi du terme « les saints » pour désigner les disciples du Christ appartenant à une Église donnée est une nouveauté dans l'écriture paulinienne. Dans la 1^{ère} épître aux Thessaloniens, sans doute la seule épître de Paul dont l'écriture précède celle de 1 Corinthiens,² Paul n'utilise pas ce vocabulaire.³ Un tel usage en 1 Corinthiens conduit à s'interroger sur la façon dont cette épître conçoit la sainteté, en particulier celle de Dieu qui est, dans toute la tradition juive, le Saint par excellence, et celle de l'Église, regroupement de membres qualifiés individuellement de saints.

Conduire cette enquête se heurte d'emblée à une double difficulté. La première est que Dieu n'est jamais qualifié de Saint en 1 Corinthiens, et que deux substantifs que l'on traduit habituellement par « sainteté » (ἀγιότης et ἁγιωσύνη) en sont totalement absents. La seconde est que, dans les lettres authentiques de Paul, le terme « Église » (ἐκκλησία) ne désigne pas encore l'Église universelle, mais une Église locale, et parfois même une assemblée de disciples de Jésus se réunissant dans une ville donnée. Il faut attendre les épîtres aux Colossiens et aux Ephésiens, sans doute deutéro-pauliniennes l'une et l'autre, pour que le terme acquière sa dimension d'universalité. Citons ce beau passage de l'épître aux Ephésiens :

Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église (ἡ ἐκκλησία) et s'est livré pour elle ; il a voulu la rendre sainte (ἀγιάζω) en la purifiant avec l'eau qui lave, et

1. Sauf exception, nous utiliserons notre propre traduction pour les textes de la 1^{ère} épître aux Corinthiens, celle qui figure dans notre commentaire : M. QUESNEL, *La première épître aux Corinthiens* (Commentaire biblique : Nouveau Testament 7), Paris : Editions du Cerf 2016.
2. Rappelons à ce propos nos hypothèses de travail. Nous retenons comme proto-pauliniennes sept épîtres de Paul, dont l'une (2 Co) est composée de deux envois différents, rédigées dans l'ordre chronologique suivant : 1 Th, 1Co, 2 Co 1-9, Ga, Rm, 2 Co 10-13, Ph. L'épître à Philémon est également authentique, mais nous ne savons la dater.
3. Le pluriel « les saints » n'y est utilisé qu'une fois, et il désigne les saints du ciel (1 Th 3,13).

cela par la Parole ; il a voulu se la présenter à lui-même splendide, sans tache ni ride, ni aucun défaut ; il a voulu son Église sainte (*ἁγία*) et irréprochable. (Ep 5, 25-27).⁴

Faut-il en déduire qu'on ne peut parler ni de la sainteté de Dieu ni de la sainteté de l'Église dans la 1^{ère} épître aux Corinthiens ? Ce serait sans doute une conclusion prématurée. Dans cet essai, nous tenterons de découvrir en quoi la notion de sainteté peut s'appliquer et à Dieu et à l'Église. Pour ce faire, nous mènerons, au fil du texte, une enquête analytique dans les passages de l'épître utilisant le vocabulaire de la sainteté. Dans un second temps, un regard plus synthétique conduira à voir comment cette épître invite les fidèles à vivre la sainteté.

1. EXAMEN DU VOCABULAIRE DE LA SAINTETÉ EN 1 CORINTHIENS

Nous avons remarqué plus haut que 1 Corinthiens n'utilise pas deux substantifs que l'on traduit habituellement par « sainteté ». Il en utilise cependant un qui a ce sens : *ἁγιασμός*.⁵ Et il emploie également l'adjectif « saint » (*ἅγιος*) ainsi que le verbe « sanctifier » (*ἁγιάζω*).

L'épître n'emploie pas non plus l'adjectif ὅσιος (saint au sens de « qui plaît à Dieu ») ni ses dérivés.⁶ A propos de Dieu, s'il n'est pas appelé Saint, Paul se réfère cependant au fait qu'il est, comme dans la tradition juive du Second Temple, caractérisé par la séparation et par l'éclat (ou la gloire).⁷ En revanche, l'Esprit est deux fois qualifié de Saint (*ἅγιος*).⁸

Pour que l'inventaire du vocabulaire soit complet, il convient en outre de rapprocher du vocabulaire de la sainteté le vocabulaire du sanctuaire (*ὁ ναός*) : le sanctuaire, c'est le bâtiment central du Temple de Jérusalem, comprenant deux salles séparées par un rideau, le saint et le saint-des-saints. Ce terme n'est pas synonyme de celui désignant le Temple (*τὸ ἱερόν*), qui concerne l'ensemble des constructions et des parvis, y compris le parvis des femmes et celui des païens. « Sanctuaire » est utilisé dans deux passages importants de 1 Corinthiens : 1Co 3,16-17 (3 emplois) ; 1Co 6,19 (1 emploi).

4. Pour les textes du Nouveau Testament autres que ceux de 1 Corinthiens, nous utilisons généralement la Traduction œcuménique de la Bible (TOB) : *La Bible, Notes intégrales, Traduction œcuménique*, Paris : Société biblique française et Editions du Cerf 2010.

5. En 1Co 1,30.

6. Les épîtres authentiques ne l'emploient qu'une seule fois : 1Th 2,10.

7. A. BAIRD, « The Role of Holiness in 1 Corinthians », *Churchman* 132 (2018) 319-328.

8. 1Co 6,19 ; 12,3.

1.1. *L'adresse (1Co 1,1-3)*

Le texte de l'adresse de 1 Corinthiens a été intégralement cité au début de cet article. Nous ne le reproduisons pas ici mais en faisons le commentaire plus développé que les quelques lignes rédigées ci-dessus. Les destinataires ont un double rapport à la sainteté ; ils sont sanctifiés, et ils sont appelés [à être] saints. Ils sont les sujets passifs d'une action accomplie par un autre. Une double question est alors posée : par qui sont-ils sanctifiés ? Et par qui sont-ils appelés à être saints ?

L'identité de celui qui les sanctifie est précisée par ce qui est écrit du Christ Jésus un peu plus loin dans le texte : « C'est grâce à lui [Dieu] que vous êtes dans le Christ Jésus, qui est devenu sagesse pour nous de la part de Dieu, justice et sanctification (ἀγιασμός) et rédemption. » (1Co 1,30). On a là l'unique emploi du terme « sanctification » dans l'épître, mais il est hautement significatif. Si le Christ Jésus exerce sur les fidèles une action de sanctification, c'est qu'il est lui-même saint, bien que n'étant nulle part explicitement qualifié de ἅγιος.

Quant à celui qui les appelle à être saints, c'est clairement le Père ; chez Paul, c'est toujours lui qui appelle.⁹ Cet appel n'a pas pour conséquence que le qualificatif de « saint » ne conviendrait pas aux fidèles. Car Paul emploie la même tournure pour dire qu'il est appelé à être apôtre (1Co 1,1), alors qu'il se considère comme l'étant déjà : « Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon œuvre dans le Seigneur ? » (1Co 9,1).

Pourquoi alors, dans cette adresse, les destinataires ne sont-ils pas simplement appelés « les saints » (οἱ ἅγιοι), comme le seront ceux de la province romaine d'Achaïe en 2 Co 1,1, ou les chrétiens de Philippes en Ph 1,1 ? Sans doute parce que l'expression « les saints », sans autre précision, est aussi utilisée pour un autre groupe, nommé plus loin. Au chapitre 14, en effet, pour appeler à un certain ordre dans les assemblées de prière, Paul utilisera l'expression « les Églises des saints », qui montre bien que chaque croyant en Christ peut être qualifié de saint : « Dieu n'est pas [un dieu] de désordre, mais de paix, comme dans toutes les Églises des saints (ἐν πάσαις ταῖς ἐκκλησίαις τῶν ἁγίων). » (1Co 14,33). Pourtant, au chapitre 16, dans les consignes qu'il donne pour la collecte en faveur de l'Église de Jérusalem, Paul utilise l'expression « les saints » pour désigner de façon plus particulière les membres de l'Église mère : « Au sujet de la collecte pour les saints, comme je l'ordonnai aux Églises de Galatie, faites ainsi vous aussi. » (1Co 16,1).¹⁰

9. Quelques références : 1Th 2,12 ; 4,7 ; 1Co 1,9 ; Ga 1,6.15 ; Rm 4,17 ; 8,30.

10. Emploi analogue en 2Co 8,4 ; 9,1.

Un doute existe cependant à propos de la famille de Stéphanas dont Paul écrit que ses membres « se dévouèrent en faveur des saints ». Ont-ils participé plus que d'autres à l'organisation de la collecte destinée à l'Église de Jérusalem, ou se sont-ils consacrés au service des fidèles de façon plus générale ? On ne sait. La maison de Stéphanas est qualifiée par Paul de « prémices de l'Achaïe » (1Co 16,15-16) ; elle est vraisemblablement la première maisonnée que Paul acquit au Christ lorsqu'il vint pour la première fois à Corinthe ; ses membres font partie des rares disciples du Christ que Paul a baptisés lui-même (1Co 1,16) ; mais elle n'est pas nommée dans les quatre versets de 1 Corinthiens 16 consacrés à l'organisation de la collecte.

1.2. *L'Église de Corinthe, un saint sanctuaire de Dieu (1Co 3,16-17)*

Après l'adresse et l'action de grâce (1Co 1,4-9), Paul consacre un long développement de 1 Corinthiens à résoudre un problème dont il a été informé par les employés d'une commerçante dont les navires faisaient la navette entre Cenchrées, l'avant-port de Corinthe sur la mer Egée, et Ephèse où Paul se trouve lorsqu'il rédige cette épître. Il introduit cette longue section par une exhortation assortie d'une information : « Je vous exhorte, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus Christ, à dire tous la même chose et à ne pas avoir de divisions parmi vous, à être totalement unis dans la même pensée et dans la même opinion. En effet il m'a été déclaré à votre sujet, mes frères, par les gens de Chloé, qu'il y a des discordes parmi vous. » (1Co 1,10-11).

Divisions, discordes... Un grave défaut d'unité existe manifestement au sein de l'Église de Corinthe. A ce propos, Paul est conduit à poser au chapitre 3 une question rhétorique rappelant aux destinataires que leurs factions sont contraires à ce qu'ils devraient être, à savoir un corps unifié :

Ne savez-vous pas que vous êtes un sanctuaire (ναός) de Dieu et que l'Esprit de Dieu demeure parmi vous ? Si quelqu'un détruit le sanctuaire (ναός) de Dieu, Dieu le détruira. En effet, le sanctuaire (ναός) de Dieu est saint (ἅγιος), c'est cela que vous êtes. (1Co 3,16-17).

Cette formulation légitime clairement le choix que nous avons fait de mêler le mot « sanctuaire » au vocabulaire de la sainteté. Paul se plaint que les factions nuisent au bien de l'Église locale. Il nomme quatre factions¹¹ lorsqu'il présente la question dans le courant du chapitre 1, mais en fait, il

11. Paul, Apollos, Céphas (nom araméen de Pierre), Christ (1Co 1,11).

y avait essentiellement deux groupes : les Corinthiens qui se réclamaient de Paul et ceux qui se réclamaient d'Apollon, un Juif alexandrin, venu à Corinthe après Paul et sans doute meilleur orateur que lui. En prenant parti pour l'un et contre l'autre, les Corinthiens nuisent à l'Église, qui est toujours une réalité à construire. Paul menace même ses destinataires incapables de construire, d'être détruits par Dieu lui-même.

L'Église locale est identifiée au « sanctuaire de Dieu ». C'est l'affirmation la plus nette de sa sainteté, alors qu'elle est loin d'être exemplaire ; les factions dénoncées dans le chapitre 1 en sont la preuve, et d'autres déviances ecclésiastiques sont dénoncées dans la suite de la lettre.

1.3. *Saints à la différence des injustes (1Co 6,1-11)*

Les informations dont Paul dispose sur l'état de l'Église de Corinthe ne concernent pas seulement les divisions de la communauté en sous-groupes. Les relations entre Ephèse et Corinthe, deux grandes métropoles situées de part et d'autre de la mer Egée, étaient constantes, et les nouvelles circulaient. Après avoir essayé de régler la question des factions qui divisaient la communauté, l'Apôtre aborde, aux chapitres 5 et 6, des sujets concernant certains membres de l'Église. Un grave cas de débauche est évoqué au chapitre 5. Plus loin, au chapitre 6, Paul dénonce une autre déviance : le fait que des chrétiens ayant des différends continuent de se traîner devant les tribunaux civils comme ils le faisaient avant leur accès à la foi en Christ.

L'un de vous, ayant une affaire avec l'autre, ose-t-il tenter un procès devant les injustes (οἱ ἄδικοι) et non pas devant les saints (οἱ ἅγιοι) ? Ou bien ne savez-vous pas que les saints (οἱ ἅγιοι) jugeront le monde ? Et si c'est par vous que le monde est jugé, seriez-vous indignes de (prendre des) décisions de justice très minimes ? (1Co 6,1-2).

L'opposition à laquelle on s'attendrait porterait sur les injustes vs les justes, ou sur les saints vs les pécheurs (ἁμαρτωλοί). Mais, dans la 1^{ère} épître aux Corinthiens, Paul ne fait appel que rarement au concept de justice, ou plutôt de justesse, sur lequel il centrera son propos dans l'épître aux Galates et dans l'épître aux Romains.¹² Le terme « injuste » utilisé pour les païens n'a pas seulement ici une connotation morale. L'Apôtre désigne par-là les humains que

12. Le substantif δικαιοσύνη (justice ou justesse) n'est utilisé qu'une seule fois en 1 Corinthiens (1Co 1, 30), alors qu'il l'est à quatre reprises en Galates, et plus de trente fois en Romains. Et l'adjectif « juste » (δίκαιος) est totalement absent de 1 Corinthiens. Quant au verbe « justifier » (δικαίωω), si 1 Corinthiens ne l'ignore pas, il y est encore rare (1Co 4,4 et 6,11) ; voir le paragraphe 1.4.

nous appellerions les « non-chrétiens », ceux qui ne sont pas entrés dans la dynamique de la justification par la foi que l'on vit en Christ. Un peu plus loin dans le texte, Paul utilise d'ailleurs, pour désigner ces magistrats, le terme plus neutre de « non-croyants » (ἄπιστοι).¹³ Ce que Paul reproche à ses destinataires, c'est de faire appel aux tribunaux civils au lieu de régler leurs conflits et leurs différends en faisant simplement appel à des membres de l'Église. Il y a en son sein assez de gens sages pour régler les conflits. Le terme « chrétien » (χριστιανός) dont les Actes des Apôtres écrivent qu'il fut appliqué aux disciples du Christ à Antioche (Ac 11,26) n'est jamais employé par Paul. « Saint » est ici l'équivalent de « chrétien », tout comme dans l'adresse de l'épître.

Paul procède par un raisonnement a fortiori : les fidèles du Christ auront la charge de juger le monde à la fin des temps ; à plus forte raison sont-ils qualifiés pour résoudre des litiges portant sur des points mineurs. Il semble que Paul se réfère là à un *logion* de Jésus : « Vous êtes, vous, ceux qui sont demeurés constamment avec moi dans mes épreuves ; et moi, je dispose pour vous du Royaume, comme mon Père en a disposé pour moi : vous mangerez et boirez à ma table en mon Royaume, et vous siégeriez sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël. » (Lc 22,28-30).¹⁴

A la fin du paragraphe consacré aux procès devant les tribunaux civils, Paul reprend le vocabulaire de l'injustice, mais il ne concerne plus seulement les magistrats civils. Dans l'intervalle, l'Apôtre a dénoncé le comportement des chrétiens eux-mêmes, qui commettent l'injustice en dépouillant leurs frères. Cette fois-ci, la connotation morale du terme « injuste » est très marquée.

Ou bien ne savez-vous pas que les injustes (ἄδικοι) n'hériteront pas du Royaume de Dieu ? Ne vous y trompez pas. Ni débauchés, ni idolâtres, ni adultères, ni pédérastes, ni sodomites, ni voleurs, ni cupides, ni ivrognes, ni insulteurs, ni rapaces n'hériteront du Royaume de Dieu. Cela, quelques-uns d'entre vous l'étiez. Mais vous avez été lavés (ἀπολούω), mais vous avez été sanctifiés (ἀγιάζω), mais vous avez été justifiés (δικαίωω) dans le nom du Seigneur Jésus Christ et dans l'Esprit de notre Dieu. (Cf. 1Co 6,9-11).

Il serait en effet trop facile de taxer d'injustice ceux qui ne croient pas en Jésus. Les Corinthiens faisaient partie de ces gens-là il y a quelques années, avant qu'ils n'adhèrent à l'Évangile que Paul leur a prêché et leur prêche encore, et ils n'ont pas totalement rompu avec ces habitudes désastreuses. En fait, ils ne tirent pas les conséquences pratiques de ce que l'œuvre du Christ

13. 1Co 6,6.

14. Les derniers mots figurent aussi en Mt 19,28.

a opéré en eux. Elle a eu sur eux une triple action : l'ablution ou lavage, la sanctification, et la justification. Les trois verbes sont à l'aoriste ; ils renvoient à un passé ponctuel et récent, celui de la conversion des fidèles au message chrétien, conversion qui a changé leur condition essentielle et qui aurait dû également transformer leur éthique.

Ils ont été tout d'abord lavés. Certains exégètes ont vu là une allusion au baptême que les fidèles ont reçu. Mais le baptême n'est pas, chez Paul, un rite de pardon des péchés. Il s'agit plutôt d'une sortie de l'univers du péché considéré comme une souillure dont on a besoin d'être purifié.¹⁵ Ensuite, ils ont été sanctifiés ; l'Apôtre joue ici sur la relation entre sainteté et sanctification, comme il l'a déjà fait dans l'adresse de la lettre : les Corinthiens disciples du Christ sont fondamentalement saints, mais il leur revient de vivre au quotidien ce qu'ils sont de façon essentielle.¹⁶ Enfin, ils ont été justifiés ; c'est le deuxième et dernier emploi du verbe δικαιώω dans la lettre.¹⁷ Il s'agit de justesse plutôt que de justice, ce dernier terme ayant dans les langues occidentales une connotation trop nettement judiciaire. La vie du disciple du Christ a été ajustée à celle de son maître. Comme pour la sainteté, il lui revient de vivre conformément à ce qu'il est fondamentalement.

1.4. *Le corps du fidèle, sanctuaire de l'Esprit Saint (1Co 6,18-20)*

A la fin du chapitre 6, l'Apôtre invite ses destinataires à pratiquer une éthique qui soit davantage conforme à leur foi. Cela vaut tout autant pour le cas de débauche dénoncé au chapitre 5, que pour les dérèglements divers qu'il a dénoncés à propos de l'appel aux tribunaux païens. Après avoir lancé une affirmation superbe, « tout m'est permis », qui correspond à sa conception que la morale chrétienne ne consiste pas d'abord à respecter une collection de lois et d'interdits, il complète cet adage par deux « mais » : « ... mais tout n'est pas utile... mais je ne serai pas dominé par qui ou quoi que ce soit » (1Co 6, 12).¹⁸ Les dernières lignes de ce paragraphe, rédigées sur un ton de mise en

15. Voir la discussion sur ce point dans notre commentaire, M. QUESNEL, *La première épître aux Corinthiens*, 138.

16. 1Co 1,1-3. Voir ci-dessus.

17. Le précédent était en 1Co 4,4.

18. Voir à ce propos un ouvrage déjà ancien qui n'a guère vieilli : J. MURPHY – O'CONNOR, *L'existence chrétienne selon saint Paul* (Lectio divina 80), Paris : Editions du Cerf 1974.

garde, contiennent des propos particulièrement forts sur le caractère sacré du corps humain.

Fuyez la débauche. Tout péché qu'un humain peut commettre est extérieur au corps ; mais celui qui se débauche pêche contre son propre corps. Ou bien ne savez-vous pas que votre corps (τὸ σῶμα) est un sanctuaire (ναός) du Saint Esprit (τὸ ἅγιον πνεῦμα) en vous que vous tenez de Dieu, et que vous ne vous appartenez pas ? En effet, vous avez été achetés contre paiement. Eh bien, glorifiez Dieu par votre corps (1Co 6,18-20).

Le premier impératif demande peu de commentaires. L'affirmation qui suit, sur le péché que le débauché commet contre son propre corps, est plus riche de significations. Elle repose sur une théologie du corps du croyant introduite par une question rhétorique qui ressemble à celle que l'on a déjà rencontrée en 1Co 3,17 : « Ne savez-vous pas que... » Mais, alors que, au chapitre 3, c'est la communauté des fidèles qui constituait un sanctuaire de Dieu, ici, la sainteté ne concerne pas seulement le corps ecclésial, mais le corps de chaque croyant. Au lieu de « sanctuaire de Dieu » (1Co 3,17), l'Apôtre écrit ici « sanctuaire du Saint Esprit ». En théologie chrétienne, il n'y a pas d'autre sanctuaire que ces deux-là : la communauté des croyants et le corps de chaque croyant. Les édifices où l'on célèbre (les églises) ne sont pas des sanctuaires. A l'époque de Paul, on célébrait d'ailleurs le dîner du Seigneur dans des maisons particulières ou dans des synagogues dont tous les membres avaient adhéré au Christ.

La proposition « vous avez été achetés contre paiement » se réfère à la mort du Christ en croix, considérée comme l'acte d'achat que Christ a fait de nous, qui étions esclaves du péché et qui avons été rachetés comme des esclaves affranchis. On a là, en un très beau raccourci, toute une théologie de la rédemption.

Dans ce paragraphe, le terme « saint » ne concerne pas le fidèle ; son corps est un sanctuaire, c'est déjà beaucoup ! C'est celui qui l'habite qui est Saint, à savoir l'Esprit divin. L'expression « Esprit Saint » sera à nouveau employée plus loin dans le texte, dans les chapitres consacrés aux charismes : « C'est pourquoi je vous fais connaître que personne, parlant par l'Esprit de Dieu, ne dit 'Jésus [est] anathème'. Et personne ne peut dire 'Jésus [est] Seigneur', sinon par l'Esprit Saint. » (1Co 12,3).

1.5. Une sainteté qui se communique en famille (1Co 7,12-14)

A partir du chapitre 7 de 1 Corinthiens, Paul commence à fournir des réponses à des questions que les fidèles de Corinthe lui ont posées dans une mis-

sive qu'ils lui ont fait parvenir. Il commence en effet ainsi : « A propos de ce que vous écrivites... » (1Co 7,1).¹⁹ Plusieurs de ces questions portaient sur la vie familiale, le mariage, la virginité. Par exemple, lorsqu'une personne passait du paganisme à la foi chrétienne, devait-elle ou non reconsidérer ses engagements ? Parfois, Paul s'abrite derrière des paroles prononcées par Jésus lui-même ; elles sont alors revêtues d'une autorité supérieure. Parfois, Jésus n'ayant pas pris position, l'Apôtre donne son propre avis. Tel est le cas pour une situation particulière, lorsqu'un seul des conjoints a adhéré au Christ, l'autre non.

Pour le reste je dis, moi et non pas le Seigneur : si un frère a une femme non-croyante et qu'elle trouve bon de demeurer avec lui, qu'il ne la renvoie pas. Et une femme, si elle a un mari non-croyant et que celui-ci trouve bon de demeurer avec elle, qu'elle ne renvoie pas son mari. Car le mari non-croyant est sanctifié (ἁγιάζω) de par sa femme, et la femme non-croyante est sanctifiée (ἁγιάζω) de par le frère puisque, autrement, vos enfants seraient impurs (ἄκάθαρτος) ; or, en fait, ils sont saints (ἅγιος, 1Co 7,12-14).

Il y aurait beaucoup à écrire sur ce texte. Contentons-nous de considérer la conception de la sainteté qu'il révèle. Si la cohabitation entre les époux appartenant à des religions différentes se passe bien, Paul demande aux conjoints de rester unis, en s'appuyant sur le fait que le conjoint croyant sanctifie l'autre ; et les enfants du couple en question sont « saints ». La sainteté du seul époux croyant déteint et sur son conjoint et sur ses enfants.

Cette conception mérite d'être soulignée, car elle diffère considérablement de la conception de nombreuses religions, notamment celle du judaïsme. Pour un Juif, c'est l'impureté qui se transmet par une trop grande proximité ; un être ou un objet impur peut contaminer une personne qui se trouvait antérieurement en situation de pureté ; d'où les nombreux rites de purification qu'accomplissent les Juifs pratiquants, et dont Jésus ne s'était pas privé de dénoncer l'excessive minutie.²⁰ Pour Paul, au contraire, si « contagion » il y a, c'est celle de la sainteté : être en contact avec un disciple du Christ, qui est saint en tant que tel, fait prendre sur soi quelque chose de sa sainteté.²¹

19. On ne sait où situer la fin de ces réponses. A la fin du chapitre 7 ? En 1Co 11,1 ? Plus loin ? Pour les derniers sujets que Paul aborde dans cette lettre, il est vraisemblable qu'il le fait de sa propre initiative.

20. Voir Mt 15,1-20 et Mc 7,1-23.

21. Hors de notre sujet, Paul envisage également le cas où la cohabitation entre des conjoints de religions différentes se révèle insupportable (1Co 7,15). Il autorise alors la séparation, et éventuellement le remariage de la partie chrétienne. C'est ce que l'on appelle le « privilège paulin ».

1.6. *Rechercher les conditions de la sainteté (1Co 7,33-34)*

Tout au long du chapitre 7 de 1 Corinthiens, Paul fait l'apologie du célibat, qu'il vit lui-même (1Co 7,7), mais qui était peu pratiqué dans le monde juif ainsi que dans le monde gréco-romain. A la fin du chapitre, il revient sur le sujet.

Celui qui est marié se soucie des affaires du monde, de la façon de plaire à sa femme, et il est partagé. Et la femme célibataire et la vierge se soucie des affaires du Seigneur, afin d'être sainte (*ἀγία*) et de corps et d'esprit. Mais celle qui est mariée se soucie des affaires du monde, de la façon de plaire à son mari (1Co 7,33-34).

Curieusement, alors que le propos de Paul sur les relations homme-femme est très souvent symétrique, il donne un objectif au célibat de la femme (sa sainteté de corps et d'esprit) sans avoir donné le même objectif pour le mari.

A propos de la sainteté, la conception que développe l'Apôtre rappelle que les fidèles sont saints, mais qu'ils ont aussi à l'être. Ce qui rejoint un conseil fréquent donné par Paul, que l'on pourrait formuler ainsi : « Devenez ce que vous êtes. »

1.7. *Les saints de l'Église de Jérusalem (1Co 16,1-4)*

Comme on l'a remarqué ci-dessus à propos de la collecte, l'expression « les saints » avec article et sans autre déterminatif (*οἱ ἅγιοι*) est utilisée au début du chapitre 16 de 1 Corinthiens pour désigner un groupe de fidèles particulier en faveur duquel Paul organise une collecte.

Au sujet de la collecte pour les saints (*οἱ ἅγιοι*), comme je l'ordonnai aux Églises de la Galatie, faites ainsi vous aussi. Pendant le premier (jour) du sabbat, que chacun de vous dispose chez lui ce qu'il aura réussi à mettre en réserve, afin que les collectes n'aient pas lieu seulement lorsque je viendrai. Lorsque je serai là, ceux que vous désignerez, je les enverrai munis de lettres porter votre grâce à Jérusalem ; s'il est pertinent que moi aussi je m'y rende, ils s'y rendront avec moi (1Co 16,1-4).

On apprend, à mesure que l'Apôtre donne ses indications, que l'argent récolté sera porté à l'Église de Jérusalem, considérée par toute la tradition néotestamentaire comme l'Église-mère. En effet, dans les communautés qu'il a fondées, Paul tient à marquer l'unité avec les autres Églises, notamment l'Église de Jérusalem. Il y a sans doute au moins deux raisons à cela. Première raison : elle manquait sans doute de moyens matériels ; Jérusalem était le centre de la vie juive ; les Juifs devenus chrétiens constituaient une minorité mal vue de la majorité qui n'avait pas adhéré au Christ (Jacques de Jérusalem, le frère du Seigneur, sera lapidé en 62). Deuxième raison : ce sont des chré-

tiens du parti de Jacques qui prétendaient que les disciples du Christ devaient pratiquer la Tora ; Paul s'opposa à cette tendance ; il lui fallait marquer qu'ils appartenaient cependant à la même Voie, la Voie du Christ.

Au moment où Paul écrit 1 Corinthiens, l'expression « les saints » sans autre déterminatif désigne alors, pour lui, l'Église de Jérusalem en priorité. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles il l'emploie dans l'adresse avec des précautions, bien qu'elle transparaît plus clairement en certains endroits de l'épître.

Il est possible que la localisation de cette sainteté dans l'Église de Jérusalem soit influencée par un oracle d'Isaïe : « Ce jour-là, Dieu brillera par son conseil avec gloire sur terre, pour élever et honorer le reste d'Israël, et ceci arrivera : le reste de Sion et le reste de Jérusalem seront appelés saints (ἅγιοι) : tous ceux qui sont inscrits pour la vie à Jérusalem. » (Is^{LXX} 4,2-3). La tradition chrétienne dont Paul est témoin identifierait alors l'Église de Jérusalem avec le « reste » annoncé par Isaïe.

1.8. *Un saint baiser (1Co 16,20-24)*

Enfin, dans les dernières lignes de 1 Corinthiens, Paul exhorte les fidèles de Corinthe à se saluer les uns les autres par un « saint baiser ».

Vous saluent tous les frères. Saluez-vous les uns les autres d'un saint baiser (φίλημα ἁγίου). La salutation [est due] à ma propre main, [celle] de Paul. Si quelqu'un n'a pas d'amitié pour le Seigneur, qu'il soit anathème. Maranatha. La grâce du Seigneur Jésus [soit] avec vous. Mon amour [soit] avec vous tous, en Christ Jésus (1Co 16,20-24).

Le mot « baiser » est ambigu. Il peut avoir une connotation sexuelle. Pour lever cette ambiguïté, Paul le fait accompagner par l'adjectif « saint », que l'on peut comprendre au sens de « chaste ».

1.9. *Conclusion de cet inventaire*

Nous avons tenu à dresser cet inventaire au fil du texte de 1 Corinthiens, pour lui conserver son maximum d'objectivité, mis à part quelques passages où le vocabulaire de la sainteté est utilisé de façon traditionnelle, comme, par exemple, « le Saint Esprit ».²²

22. Paul écrit τὸ ἅγιον πνεῦμα en 1Co 6,19, et πνεῦμα ἅγιον en 1Co 12,3.

Cet examen confirme les remarques faites dès l'introduction de cette étude, à savoir que 1 Corinthiens n'insiste pas sur la sainteté de Dieu ni celle du Christ, qui font partie de l'arrière-fond culturel disponible, pour Paul et ses destinataires. Mais l'examen des termes liés à la sainteté et au sanctuaire conduit à remarquer que l'épître insiste beaucoup sur la sainteté de chaque Église et de chacun de ses membres, nous pourrions même dire leur caractère sacré, très bien mis en valeur en 1Co 3,16-17 et 6,9-11. Le caractère « contagieux » de la sainteté vaut aussi d'être souligné, comme nous l'avons remarqué dans l'examen de 1Co 7,12-14.

Pour les chrétiens, la sainteté est un fait, c'est aussi un appel et un objectif à atteindre (1Co 7,33-34). C'est d'ailleurs ce à quoi invite la cohabitation entre le vocabulaire de la sainteté et celui de la sanctification, présents dès l'adresse de l'épître, en 1Co 1,1-3. La sainteté se trouve alors liée à l'espérance et à l'eschatologie. Elle a des conséquences éthiques : puisque les fidèles sont à la fois saints et appelés à la sainteté, ils sont invités à vivre une éthique commandée par l'*agapè*, qui n'est pas une condition de la sainteté, mais une conséquence, comme la deuxième partie de cette étude va conduire à le constater.

2. COMMENT VIVRE LA SAINTETÉ SELON 1 CORINTHIENS ?

L'œuvre de Dieu réalisée en Jésus Christ a fait sortir les croyants de leur état antérieur marqué par le péché. Elle implique de vivre en conformité avec le don reçu. En vue de cerner les implications, nous étudierons les propos pauliniens à propos de deux aspects de leur vie en Christ, chacun abordé en termes de questionnement. Premier questionnement : comment vivre la sainteté des disciples de Jésus dans une société païenne ? La section de 1 Corinthiens sur laquelle nous nous appuyerons concerne le comportement à adopter par rapport à la consommation de produits alimentaires offerts aux divinités païennes (1Co 8,1-11,1). Deuxième questionnement : comment vivre la sainteté des disciples de Jésus à l'intérieur de la communauté chrétienne, dans les rapports entre les fidèles ? Un texte est très significatif dans ce domaine : les consignes que donne Paul sur la façon de se comporter lorsque l'on célèbre le dîner du Seigneur (1Co 11, 17-34).

Les consignes données par Paul seront historiquement resituées dans le contexte culturel du monde gréco-romain du 1^{er} siècle. Mais nous tenterons chaque fois d'en faire l'actualisation pour le monde occidental du XXI^e siècle. Elles n'ont pas perdu de leur pertinence !

2.1. *Vivre saintement dans une société païenne : les idolothytes (1Co 8,1–11,1)*²³

La première épître aux Corinthiens consacre trois chapitres au cours desquels Paul tente d'éclairer ses destinataires sur la façon de se comporter face aux produits alimentaires²⁴ qui avaient été offerts aux divinités païennes dans les multiples temples et sanctuaires que comportait la ville de Corinthe. La nourriture offerte à ces divinités se trouvaient être répartie en quatre parts : une première part était immolée (lorsqu'il s'agissait d'animaux) et brûlée sur les autels ; une deuxième part était consommée par le clergé ; une troisième part était vendue et consommée dans les dépendances des sanctuaires qui comportaient des salles à manger de quelques places ; enfin, une quatrième part était vendue sur les marchés au bénéfice des sanctuaires. Un chrétien, dont on peut supposer qu'il avait cessé d'offrir lui-même des sacrifices aux divinités païennes, pouvait cependant être conduit à consommer de telles nourritures, soit en achetant soi-même au marché, soit en étant invité à un repas dans une maison privée, soit encore en étant invité dans une salle à manger dépendant d'un sanctuaire. A propos de cette dernière situation, on a retrouvé des billets d'invitation tels que celui-ci : « Héraïs t'invite à dîner dans la salle du Sérapéion [le temple d'Asclépios, dieu guérisseur] à un banquet du Seigneur Sérapis, demain, le onze, à partir de la neuvième heure [trois heures de l'après-midi]. »²⁵

La question posée aux disciples du Christ était alors celle-ci : comment les disciples du Christ, un groupe très minoritaire dans la cité, devait-il se comporter dans un tel environnement ? Rappelons encore que l'évangélisation de Corinthe remontait à moins de cinq ans, donc que le paganisme des fidèles non-juifs était récent. Commençons par citer en entier le chapitre 8 de 1 Corinthiens, par lequel Paul aborde le sujet.

¹ Au sujet des idolothytes, nous savons que tous, nous avons la connaissance. La connaissance enfle, c'est l'amour qui édifie. ² Si quelqu'un pense connaître quelque chose, il ne connaît pas encore comme il faut connaître. ³ Si quelqu'un aime Dieu, celui-là est connu par lui. ⁴ Donc, au sujet de la consommation des idolothytes... Nous savons qu' [il n'y a] aucune idole dans le monde, et que personne [n'est] Dieu, sinon un seul. ⁵ Et en effet, puisque existent de prétendus dieux, soit au ciel soit sur

23. Pour éviter les périphrases, nous utilisons le terme « idolothyte » (εἰδωλόθυτον), peu courant dans les langues modernes : un substantif neutre formé à partir de τὸ εἶδωλον (l'idole) et θύειν (sacrifier).

24. On parle souvent de « viandes », mais les offrandes pouvaient également être végétales.

25. *New Documents Illustrating Early Christianity*, Sydney : Ancient History Documentary Centre of Macquarrie University 1981, n° 52.

terre, de même qu'existent des dieux nombreux et des seigneurs nombreux...
⁶ Mais pour nous [il n'y a qu'] un seul Dieu, le Père, de qui tout [vient], et nous [allons] vers lui ; et un seul Seigneur, Jésus Christ, par qui tout [existe] ; et nous [serons] par lui. ⁷ Mais la connaissance [n'est] pas en tous ; certains, par l'habitude [qu'ils ont eue] de l'idole jusqu'à présent, mangent comme [si c'était] un idolothyte, et leur conscience, étant faible, est souillée. ⁸ Un aliment ne nous placera pas auprès de Dieu. Ni si nous ne mangeons pas, nous sommes privés ; ni si nous mangeons, nous sommes comblés. ⁹ Mais prenez garde que cette autorité qui est la vôtre ne devienne pierre d'achoppement pour les faibles. ¹⁰ En effet si quelqu'un te voit, toi qui as la connaissance, attablé dans un temple d'idoles, sa conscience à lui qui est faible ne sera-t-elle pas construite en sorte de lui faire manger les idolothytes ? ¹¹ Car le faible se perd à cause de ta connaissance, le frère en faveur de qui Christ mourut. ¹² En péchant ainsi contre les frères, en choquant leur conscience affaiblie, c'est contre Christ que vous péchez. ¹³ C'est pourquoi, si un aliment scandalise mon frère, que je ne mange à tout jamais de la viande, afin de ne pas scandaliser mon frère (1Co 8,1-13).

A lire ce texte, il apparaît clairement que Paul s'adresse à des fidèles ayant un certain niveau de réflexion ou de « connaissance » (v. 1), qui ont abandonné les cultes païens et qui savent que les idoles sont du pur néant (v. 4). Lui-même fait partie de ceux-là. Théoriquement, ils pourraient donc en consommer, y compris en se rendant dans un temple païen.

« Mais la connaissance [n'est pas] en tous » (v. 7). Un frère faible (v. 9), moins savant, peut être influencé par l'exemple du savant, faire de même, et n'ayant pas le même recul, accomplir un véritable acte d'idolâtrie, donc un péché grave. D'où la conclusion emphatique de Paul annonçant qu'il se ferait volontiers végétarien pour empêcher son frère faible de tomber (v. 13). Il est des exigences que les personnes savantes doivent s'imposer par charité pour des frères moins instruits, moins informés, ou ne disposant pas d'une capacité de discernement de même niveau ! L'amour de charité prime sur tout autre critère de discernement.

Pourtant Paul évoque également d'autres raisons de s'abstenir. Un peu plus loin, il écrit : « Que celui qui pense être debout prenne garde de tomber ! » (1Co 10,12). Autrement dit : le prétendu savant est-il aussi fort qu'il prétend l'être ? Il a fréquenté les temples païens pendant des années ; même si ce n'est plus le cas, est-il assuré que le paganisme ne reprendra pas sur lui son emprise ? Dans le monde moderne, chacun sait que, quand on s'est arrêté de fumer, il est dangereux de reprendre même une seule cigarette !

Et l'Apôtre poursuit sa réflexion en avançant un autre argument, plus développé que le précédent. Les fidèles de Corinthe fréquentent toutes les semaines une autre table que celle des idoles, à savoir le dîner du Seigneur qui se célèbre en général le samedi soir. La table du Seigneur et les tables des

démons sont-elles compatibles ? Certainement pas. La rupture avec les cultes idolâtriques doit être totale.

Mes bien-aimés, fuyez loin de l'idolâtrie. C'est comme à des (gens) avisés que je parle ; jugez vous-mêmes ce que je dis. La coupe de la bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas communion au sang du Christ ? Le pain que nous rompons n'est-il pas communion au corps du Christ ? Puisqu'il y a un seul pain, nous [qui sommes] nombreux sommes un seul corps, car nous tous avons part à cet unique pain (1Co 10,14-17).

Une première conclusion est alors claire. Qu'il soit faible ou qu'il soit savant, un disciple du Christ n'a pas à fréquenter les temples païens. Cette injonction concerne toute l'Église locale qui, si elle est fidèle au Christ, forme un seul corps.

La réflexion de l'Apôtre ne s'arrête cependant pas là car, comme nous l'avons remarqué en abordant la question des idolothytes, les occasions de consommer des nourritures offertes aux idoles sont multiples dans une cité gréco-romaine. Là intervient toute la subtilité de la casuistique paulinienne.

Tout est permis, mais tout n'est pas avantageux. Tout est permis mais tout n'édifie pas. Que personne ne cherche son propre [avantage], mais celui de l'autre. Tout ce qui est vendu au marché, mangez-en sans poser de question, par motif de conscience ; car *Au Seigneur est la terre et ce qui l'emplit*. Si quelqu'un des non-croyants vous invite et que vous vouliez y aller, mangez tout ce qui vous est proposé sans poser aucune question, par motif de conscience. Mais si quelqu'un vous dit « C'est un hiérothyte », n'en mangez pas, à cause de celui qui vous a avertis et de la conscience. Je parle de conscience, non de la vôtre, mais de celle de l'autre. Pourquoi, en effet, ma liberté est-elle jugée par une autre conscience ? (1Co 10,23-29).²⁶

Trois cas sont successivement évoqués, que Paul aborde les uns après les autres en s'adressant à ses destinataires à la 2^{ème} personne du pluriel, avec une belle ouverture d'esprit. Premier cas de figure : si vous allez faire des courses au marché, ne vous embarrassez pas de scrupules en vous préoccupant de la provenance de ce que vous achetez ; là encore, l'Apôtre prend nettement ses distances par rapport aux règles alimentaires juives, très rigoureuses en ce qui concerne la pureté des nourritures consommées. Deuxième cas de

26. La personne qui avertit un disciple du Christ est un non-croyant, c'est-à-dire un païen. Il n'emploie évidemment pas le terme « idolothyte » puisque pour lui les divinités de la cité ne sont pas des idoles, mais le terme « hiérothyte » (ἱερόθυτον) qui se réfère à une nourriture offerte en sacrifice dans un temple (ἱερόν).

figure : si vous êtes invités chez un païen, ne posez pas non plus ce genre de question ; ce serait d'ailleurs très impoli vis-à-vis de vos hôtes. Mais, troisième cas de figure, il peut arriver qu'une personne appartenant à la maisonnée dans laquelle vous êtes invités —un enfant ou un domestique, par exemple—, sachant que vous êtes devenu disciple du Christ, vous avertisse par délicatesse que tel plat qui sera servi a été cuisiné à partir d'aliments offerts dans les temples ; dans ce cas-là, abstenez-vous d'en consommer, non pas à cause de la nourriture elle-même, mais par égard pour la conscience de celui qui vous a prévenu.

La sainteté est à ce prix. Elle s'appelle alors bienveillance ou délicatesse. Jésus en a fait preuve tout au long de son itinéraire terrestre. A sa mesure, Paul essaie de l'imiter. Aux fidèles de Corinthe d'en faire autant, c'est par là que Dieu est glorifié. Ainsi s'exprime la belle *peroratio* sur laquelle s'achèvent les trois chapitres de 1 Corinthiens consacrés à la question des idolothytes.

Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque chose, faites tout pour la gloire de Dieu. Devenez non scandaleux et pour les Juifs, et pour les Grecs, et pour l'Église de Dieu, comme, moi-même, je plais en tout à tous, en ne cherchant pas ce qui m'est avantageux mais ce [qui l'est] pour beaucoup, afin qu'ils soient sauvés. Devenez mes imitateurs, comme moi-même [je le suis] du Christ. (1Co 10,31-11,1).

De ces trois chapitres, le chrétien du XXI^e siècle a beaucoup à tirer pour vivre saintement en Église. Ils sont un bel exemple de théologie pratique en matière de morale. Le comportement du croyant n'est pas dicté par l'obéissance à des commandements qu'il conviendrait d'observer, mais il exige un discernement éclairé par l'amour. L'épître aux Romains, postérieure de quelques années à 1 Corinthiens, formule cela de façon très synthétique. Ce que les Juifs appellent commandement (ἐντολή) doit être remplacé par ce que Paul appelle une parole (λόγος).

N'ayez aucune dette envers qui que ce soit, sinon celle de vous aimer (ἀγαπάω) les uns les autres ; car celui qui aime (ἀγαπάω) son prochain a pleinement accompli la loi. En effet, [les commandements] *Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne convoiteras pas*, ainsi que tout autre commandement (ἐντολή), se résument dans cette parole (λόγος) : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*. L'amour (ἀγάπη) ne fait aucun tort au prochain ; l'amour est donc le plein accomplissement de la loi. (Rm 13,8-10).

Les réflexions menées à propos des nourritures offertes aux divinités païennes ont de multiples correspondances à toute époque. Elles tentent de

répondre à toutes les questions de type : peut-on être chrétien et... ? ... Et voter pour un parti politique xénophobe ou un parti marxiste ?... Et militer pour des lois bioéthiques laxistes ?... Et miser beaucoup d'argent sur des jeux de hasard ?...

La réponse paulinienne est résumée deux fois en 1 Corinthiens : « Tout est permis, mais... » (1Co 6,12 ; 10,23). Très nourri de saint Paul, saint Augustin l'a traduite par son fameux adage : *Ama et fac quod vis*. Ce que l'Apôtre propose, finalement, c'est d'opérer un discernement articulant trois réalités : les lois de la cité, auxquelles, normalement, on ne se dérobe pas ;²⁷ sa propre conscience ; et la conscience de l'autre.

La sainteté ne dispense pas de réfléchir, au contraire, et Paul fait largement appel aux ressources de la pensée (νοῦς) pour le discernement théologique et éthique. Il le rappelle au chapitre 14 de 1 Corinthiens, dans la section consacrée aux charismes : « Je rends grâce à Dieu, je parle en langues plus que vous tous ; mais en Église, je préfère prononcer cinq paroles avec ma pensée (νοῦς) afin d'instruire aussi les autres, que des myriades de paroles en langue. » (1Co 14,18-19).

2.2. *Vivre saintement le dîner du Seigneur (1Co 11,17-34)*

A propos des idolothytes, Paul a fait allusion, comme on l'a remarqué, à l'impossibilité pour un disciple du Christ de fréquenter deux tables inconciliables, celle du Seigneur et celle des démons (1Co 10,14-17). Avec une certaine continuité logique, il aborde ensuite deux questions concernant l'assemblée chrétienne. La première concerne la façon dont les femmes et les hommes doivent se coiffer quand ils se réunissent pour prier (1Co 11,2-16) ;²⁸ elle peut nous sembler assez anodine. Plus sérieux et plus graves sont les reproches que Paul adresse ensuite à l'Église de Corinthe sur la façon dont les fidèles se comportent lorsqu'ils célèbrent le dîner du Seigneur.

En vous prescrivant ceci, je ne [vous] félicite pas : ce n'est pas pour le meilleur mais pour le pire, que vous vous réunissez. Tout d'abord, en effet, lorsque vous vous réunissez en Église, j'entends dire que des divisions existent parmi vous, et je le crois en [grande] partie. Il faut bien, en effet, qu'il y ait des choix parmi vous, afin que ceux-là mêmes qui ont fait leurs preuves deviennent visibles parmi vous. Donc, lorsque vous vous réunissez en un même lieu, il n'est pas possible de manger le dî-

27. Voir à ce propos Rm 13,1-7.

28. C'est à tort que l'on limite le propos à la coiffure des femmes. Voir notre commentaire, M. QUESNEL, *La première épître aux Corinthiens*, 255-267.

ner du Seigneur ; car, pour le manger, chacun se hâte de prendre son propre dîner, et l'un a faim tandis que l'autre est ivre. En effet, n'avez-vous pas de maisons pour manger et boire ? Ou bien méprisez-vous l'Église de Dieu et faites-vous honte à ceux qui ne possèdent pas ? Que vous dirai-je ? Vous féliciterai-je ? En cela je ne vous félicite pas. (1Co 11,17-22).

Dans les Églises du 1^{er} siècle, les paroles et gestes eucharistiques étaient célébrés au cours d'un repas du soir, vraisemblablement le dîner du samedi.²⁹ Ces rites concluaient sans doute le repas lui-même. On était reçu dans des maisons privées, chez un chrétien qui possédait une demeure assez vaste pour accueillir une assemblée de quelques dizaines de personnes. Les raisons pour lesquelles cela dysfonctionne à Corinthe sont mal connues. L'hypothèse classique est que les fidèles n'arrivaient pas tous en même temps. Les notables et les commerçants qui possédaient du personnel arrivaient les premiers et faisaient bonne chère ; le maître de maison les recevait dans le triclinium. Les petits employés et les esclaves arrivaient plus tard, une fois terminée leur journée de travail et se trouvaient devant des plats et des coupes à peu près vides.³⁰

Une hypothèse plus récente, se fondant sur le fonctionnement des associations privées dans le monde gréco-romain, tire argument du fait que les retards n'étaient en général pas pénalisés. La maison qui recevait fournissait le pain et le vin, chacun apportait une contribution en nature pour les autres aliments ; un partage fraternel des denrées aurait dû se produire, mais les gens riches partageaient entre eux ce qu'ils fournissaient, tandis que les plus pauvres, n'ayant pas accès au triclinium, mangeaient et buvaient beaucoup plus chichement.³¹

Quoiqu'il en soit des raisons précises de ces séparations, il y avait manifestement un manque d'unité entre les fidèles, alors qu'ils auraient dû —c'est la nature même d'un Église— faire corps. Le ton de l'épître est sévère. A lieu des félicitations que les célébrations auraient dû provoquer de la part de l'Apôtre, il est dans le blâme.

Plutôt que de faire la morale à ses destinataires en leur donnant des consignes les invitant à se comporter de façon plus fraternelle, Paul tente de sortir de la difficulté par le haut, en rappelant la tradition remontant à Jésus, ici appelé Seigneur, reçue et transmise dans les différentes Églises.

29. La tradition juive fait commencer la journée la veille au soir, lors de l'apparition de la première étoile.

30. C'est l'hypothèse que nous retenons dans notre commentaire : M. QUESNEL, *La première épître aux Corinthiens*, 267-280.

31. JIN HWAN LEE, *The Lord's Supper in Corinth in the Context of Greco-Roman Private Associations*, Lanham, MD : Lexington, 2018.

Moi, en effet, je reçus du Seigneur (*ἀπὸ τοῦ κυρίου*) ce que je vous ai aussi transmis : le Seigneur Jésus, dans la nuit où il était livré, prit du pain et, ayant rendu grâce, [le] rompit et dit : « Ceci est mon corps, qui est pour vous ; faites cela en mémoire de moi. » De même aussi [pour] la coupe après le dîner, [en] disant : « Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci, chaque fois que vous [en] boirez, en mémoire de moi. » (1Co 11,23-25).

Paul se réfère à quelque chose qu'il a reçu « du Seigneur » (*ἀπὸ τοῦ κυρίου*), non pas une révélation en direct comme il le revendique parfois,³² mais grâce à des intermédiaires humains. Il utilise le couple verbal « recevoir-transmettre », comme au chapitre 15 à propos des principaux témoins de la résurrection (1Co 15,1). La 1^{ère} épître aux Corinthiens est l'un des quatre écrits du Nouveau Testament à contenir un récit de l'Institution eucharistique, les trois autres se trouvant respectivement chez Matthieu, Marc et Luc.³³ Paul est le seul à préciser que Jésus accomplit ces rites « dans la nuit où il était livré », ce qui donne au récit un caractère plus dramatique que dans les récits parallèles. Le rite accompli par Jésus, et en conséquence par les fidèles lorsqu'ils célèbrent le dîner du Seigneur, a donc un rapport avec la mort. Cela commande les commentaires de l'Apôtre, qu'il écrit aussitôt après. Un premier commentaire concerne la portée du rite.

Chaque fois, en effet, que vous mangez ce pain et que vous buvez à la coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. En conséquence, celui qui mange le pain ou boit à la coupe du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur (1Co 11,26-27).

Le membre de phrase « vous annoncez la mort du Seigneur » transporte dans la vie ecclésiale l'annonce de la mort de Jésus qui avait été faite au début du récit lorsque Paul écrivait « dans la nuit où il était livré ». Le propos est grave. Les fidèles qui célèbrent sont partie prenante de cette annonce. On peut même remarquer que, s'il est question de la venue future du Seigneur à la fin des temps, aucune allusion n'est faite à sa résurrection. De quel type est la culpabilité évoquée à la fin de ce commentaire ? Il n'est pas simple de le préciser. Ce qui est assuré, c'est qu'un fidèle qui célébrerait « indignement », c'est-à-dire sans honorer la dimension fraternelle de ce repas, aurait à ren-

32. Par exemple en Ga 1,15-17 et 2,2.

33. On distingue deux familles de traditions : Matthieu (Mt 26,26-29) et Marc (Mc 14,22-25) d'une part, Luc (Lc 22,15-20) et Paul d'autre part. Seuls Luc et Paul possèdent l'invitation à renouveler le rite : « Faites ceci en mémoire de moi. » Elle figure deux fois chez Paul, une seule fois chez Luc, après la bénédiction prononcée sur le pain (Lc 22,19).

dre compte d'avoir ainsi traité le corps et le sang du Seigneur.³⁴ Car le terme « corps » possède trois connotations dont l'une ne peut aller sans les autres : le corps eucharistique, le corps ecclésial, et le corps historique de Jésus qui fut crucifié. Empêcher le corps ecclésial de se construire revient à planter des clous dans le corps historique de Jésus pour lui donner la mort ; on devient complice de son crucifiement.

Un deuxième commentaire est composé de consignes sur la conduite que l'on doit avoir lorsqu'on célèbre le dîner du Seigneur.

²⁸ Que chacun s'éprouve soi-même et ainsi qu'il mange de ce pain et qu'il boive de cette coupe ; ²⁹ car celui qui mange et boit, mange et boit un jugement (κρίμα) de lui-même s'il ne discerne (διακρίνω) pas le corps. ³⁰ C'est pourquoi parmi vous beaucoup [sont] faibles et malades, et un bon nombre s'est endormi [dans la mort]. ³¹ Si nous nous examinons (διακρίνω) nous-mêmes, nous ne sommes pas jugés (κρίνω) ; ³² mais [si nous sommes] jugés (κρίνω) par le Seigneur, nous sommes corrigés pour ne pas être condamnés (κατακρίνω) avec le monde. ³³ En conséquence, mes frères, lorsque vous vous réunissez pour manger, attendez-vous les uns les autres. ³⁴ Si quelqu'un a faim, qu'il mange chez lui, afin que vous ne vous réunissiez pas pour un jugement (κρίμα). Quant au reste, je le réglerai lorsque je viendrai (1Co 11,28-34).

On est ici dans les injonctions, formulées par deux impératifs : s'éprouver soi-même (v. 28) ; s'attendre (v. 33). Les vv. 33-34 ne posent pas de difficulté. Les vv. 28-32 sont d'une interprétation beaucoup plus délicate. Paul continue de jouer sur la triple connotation du substantif « corps ». Il articule quatre mots de la même racine : le substantif « jugement » (κρίμα ; vv. 29. 34) ; le verbe « juger » (κρίνω ; vv. 31. 32) ; le verbe « discerner, examiner » (διακρίνω ; vv. 29. 31) ; le verbe « condamner » (κατακρίνω ; v. 32). Le but est de n'être pas condamné. Or cela risque d'arriver si, en ne respectant pas le corps ecclésial, nous devenons comme des artisans du crucifiement de Jésus.

Le v. 30 semble faire du malheur des gens une conséquence de leur péché, position que Jésus a dénoncée en rappelant que les personnes qui ont péri dans l'écroulement de la tour de Siloé et qui ont été massacrées par Pilate n'étaient pas plus pécheresses que d'autres ; et que ni l'aveugle-né ni ses parents n'étaient pécheurs.³⁵ Paul non plus ne fait pas du malheur des gens une conséquence de leur péché ; il part de la constatation qu'il y a des malades chez les chrétiens de Corinthe, et que quelques-uns sont morts depuis

34. Voir le commentaire d'A. C. THISELTON, *The First Epistle to the Corinthians. A Commentary on the Greek Text* (NIGTC), Grand Rapids, MN, 2000, 889.

35. Lc 13,1-5 et Jn 9,2-3.

leur conversion. Ces malheurs sont là, Paul en tire une pédagogie de mise en garde, comme Jésus l'avait fait lui-même à propos de la Tour de Siloé et du massacre ordonné par Pilate : « Si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous de même. » (Lc 13,3.5). Ces malheurs sont un rappel de notre fragilité ; rappeler cette fragilité met les destinataires en garde, afin qu'ils soient préservés d'un plus grand malheur qui serait leur condamnation. Car ils sont saints, et appelés à la sainteté.

Comme pour la question des idolothytes, il convient de s'interroger sur l'appel à la sainteté qui est lancé aux chrétiens du XXI^e siècle par les propos que Paul tient sur le dîner du Seigneur. Deux voies nous semblent à prendre.

La première part du fait que, dans l'Église de Corinthe, la bénédiction du pain et de la coupe avait lieu au terme d'un repas qui se tenait dans des maisons particulières. L'environnement n'était aucunement sacré. Les conditions étaient très différentes des célébrations dans nos églises consacrées. Le risque à Corinthe était que la célébration ne soit pas assez sacralisée et que les relations entre les fidèles restent « ordinaires » : les riches avec les riches, les pauvres avec les pauvres. Le risque actuel, lorsque l'on célèbre dans des églises consacrées, est le risque inverse : une ritualité figée, pas de caractère festif ; les fidèles les uns à côté des autres s'ignorant mutuellement. A Corinthe, on portait tort au corps par défaut de solidarité. Dans le monde occidental actuel, on porte tort au corps par indifférence des uns vis-à-vis des autres. Or, mon voisin dans une célébration eucharistique est un frère et un « saint » ; comment dois-je en tenir compte ?

La seconde voie part du fait que Paul ne parle pas ici de la résurrection. Celle-ci n'est pas totalement absente, car c'est au jour de la résurrection que l'on célèbre, mais le dîner du Seigneur a d'abord un rapport avec sa mort ; un caractère de gravité doit être honoré qui ne doit cependant pas nuire au caractère festif de la célébration. Honorer ces deux caractères est une ligne de crête. En outre, tout ce qui serait non-respect du corps eucharistique et du corps ecclésial est à éviter.

3. CONCLUSION GÉNÉRALE

Étudier les thèmes de la sainteté de Dieu et de la sainteté de l'Église dans la 1^{ère} épître aux Corinthiens a quelque chose de paradoxal car — nous l'avons noté au début de cet article — la sainteté de Dieu n'est pas abordée dans cette épître, et celle de l'Église l'est essentiellement à travers celle des fidèles : ils sont saints et ils ont à le devenir.

Le parcours accompli a cependant permis d'expliciter ce qui concerne la sainteté de l'Église, en tenant compte qu'il s'agit, en 1 Corinthiens, de l'Église locale. Déjà dans le fait qu'elle est un sanctuaire de Dieu (1Co 3,16), Paul utilisant alors le terme le plus fort pour désigner un espace ou un édifice sacré. La section sur le dîner du Seigneur a également permis d'avancer dans ce domaine, en raison de la triple connotation que Paul donne au terme « corps » : le corps ecclésial, qui est sans cesse à construire, est également le corps du Seigneur qui résulte de la bénédiction prononcée sur le pain ; et surtout, il est aussi le corps de Jésus mis en croix, offrant sa vie pour nous et nous obtenant ainsi le salut. Qu'y a-t-il de plus saint que ce corps-là ? Le corps physique de Jésus est saint, comme toute sa personne. C'est en raison de cette sainteté que Jésus peut être sanctifiant.

Cependant, vivre saintement en Église comporte des exigences éthiques, comme l'étude de la section sur les idolâtres a permis de le souligner. La sainteté ne consiste pas à obéir à des commandements ou des lois qu'il conviendrait d'observer. La façon d'être saint est constamment à inventer, en opérant des discernements inspirés par l'*agapè*. Ce n'est pas sans raison que le superbe éloge de l'amour-charité composé par Paul (1Co 13) se trouve dans la 1^{ère} épître aux Corinthiens.